

Pour l'année scolaire 2012-2013, le ministère de l'éducation nationale rémunère 1 042 600 personnes dont 906 300 appartiennent au secteur public et 136 300 au secteur privé sous contrat. 80,7 % de ces personnels sont des enseignants.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, 1 042 600 personnes sont rémunérées sur crédits d'État par le ministère de l'éducation nationale : 841 700 sont enseignants au niveau scolaire des secteurs public et privé sous contrat, soit 80,7 % de l'ensemble du personnel. Les effectifs d'enseignants intègrent les stagiaires en pleine responsabilité de classe depuis la rentrée 2010, réglementation appliquée jusqu'à la rentrée 2012-2013. Dans le premier degré, la tendance depuis le milieu des années 1990 est légèrement croissante (+ 2,4 % jusqu'à la rentrée 2012), mais décroissante sur les deux dernières rentrées. Dans le second degré, la réduction continue de l'effectif d'ensemble observée depuis l'année 2002-2003 (de 11 % jusqu'à 2012-2013) contraste avec la phase antérieure de croissance.

À la suite de leur affectation en école ou en établissement, 367 000 enseignants exercent dans les écoles publiques ou les classes sous contrat des écoles privées et 474 600 dans un établissement du second degré, public ou privé. 201 000 agents assurent des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'inspection, d'éducation, d'orientation et d'assistance éducative dans les établissements publics, en rectorat, en inspection académique ou en administration centrale. Parmi ces

agents, 90 800 assistants d'éducation, assistants pédagogiques et auxiliaires de vie scolaire sont recensés et interviennent dans les établissements publics du second degré. À ces personnels s'ajoutent ceux dépendant d'autres ministères (agriculture, défense, santé) ou d'organismes privés qui participent à la formation des quelque 12 millions d'élèves.

Plus des deux tiers de ces personnels sont des femmes. Elles sont plus nombreuses dans l'enseignement scolaire privé (74,1 % contre 68,9 % dans le public), avec une présence toujours plus forte dans le premier degré (91,2 % contre 81,9 %) que dans le second degré (66,0 % contre 58,0 %). Les personnels non enseignants sont toujours très majoritairement féminins (70,0 %).

Aux côtés des enseignants, les autres personnels sont chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation, inspecteurs, personnels d'orientation, de documentation ou personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé. De janvier 2007 à janvier 2009, la forte diminution des personnels non enseignants est largement liée au passage sous la tutelle des collectivités territoriales des personnels ouvriers et des adjoints techniques ■

Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré sur emploi permanent au titre du ministère de l'éducation nationale sur les programmes Lolf : loi organique du 1^{er} août 2001, mise en application le 1^{er} janvier 2006, relative aux lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. La Lolf se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère. Ne sont pas pris en compte les personnels rémunérés sur ressources propres des établissements privés hors contrat ni les personnels du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sont pris en compte dans le total, pour la deuxième année, les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques.

Source : MEN-MESR DEPP, exploitation d'une extraction de l'infocentre Polca (Pilotage opérationnel de la Lolf en administration centrale et en académie) alimenté par les bulletins de salaire de janvier 2013.
Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte depuis l'année 2011-2012), secteurs public et privé sous contrat pour les enseignants, public pour les autres personnels (les personnels administratifs, techniques ou d'encadrement dans le secteur privé sous contrat sont rémunérés sur « forfait d'externat »).

01 Évolution des effectifs des personnels de l'éducation nationale (hors enseignement supérieur)

France métropolitaine + DOM

	Enseignants (1)			Administratifs, techniques, d'encadrement, de surveillance (2)	dont aides-éducateurs et assistants d'éducation, assistants pédagogiques (3)	Total	Part des enseignants
	Public	Privé	Total				
1999-2000	734 977	139 650	874 627	311 232	61 470	1 185 859	73,8 %
2002-2003	750 005	144 169	894 174	367 195	55 770	1 261 369	70,9 %
2004-2005	742 621	144 940	887 561	289 549	51 287	1 177 110	75,4 %
2006-2007	734 446	144 501	878 947	231 550	60 635	1 110 497	79,1 %
2008-2009	715 599	141 661	857 260	195 851	67 538	1 053 111	81,4 %
2009-2010	712 453	140 454	852 907	195 373	68 949	1 048 280	81,4 %
2010-2011	720 655	138 639	859 294	193 835	68 321	1 053 129	81,6 %
2011-2012	712 625	137 022	849 647	193 898	68 821	1 043 545	81,4 %
2012-2013	705 351	136 316	841 667	200 975	90 754	1 042 642	80,7 %

(1) Enseignants dans les établissements des premier et second degrés public et privé, y compris les fonctionnaires stagiaires affectés directement dans le secteur public en école ou établissement depuis la rentrée 2010 (15 561 à la rentrée 2012).

(2) À partir de 2007, non compris les personnels rémunérés sur les programmes « Formations supérieures et recherche universitaire » et « Vie étudiante » comptabilisés dans la publication *État de l'enseignement supérieur et de la recherche*, ni, à partir de 2010, les personnels exerçant en administration centrale et rémunérés au titre de l'enseignement supérieur.

(3) Les derniers aides-éducateurs sont recensés pour l'année scolaire 2006-2007.

Source : MEN-MESR DEPP

02 Répartition des effectifs des personnels de l'éducation nationale en janvier 2013

Public et privé

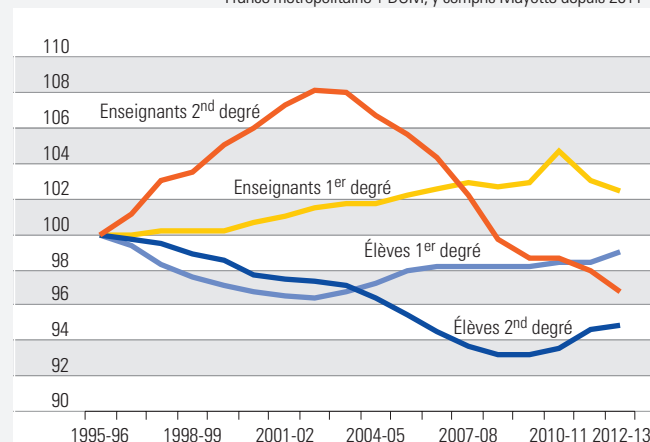
Type de personnel	Effectifs
Enseignement scolaire du premier degré public	323 449
Enseignement du premier degré privé	43 590
Enseignement scolaire du second degré public	381 902
Enseignement du second degré privé	92 726
Total enseignants	841 667
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance*	110 221
Aides-éducateurs et assistants d'éducation	90 754
Total	1 042 642

* Non compris les personnels rémunérés sur le programme « Formations supérieures et recherche universitaire » en poste à l'administration centrale.

Source : MEN-MESR DEPP

03 Évolutions comparées des effectifs d'élèves et d'enseignants

Public et privé sous contrat, France métropolitaine + DOM, y compris Mayotte depuis 2011-12



Source : MEN-MESR DEPP